



Centre
Hospitalier
de Montfavet

PROJET D'ETABLISSEMENT



2025-2029



Sommaire

01

Notre établissement

1. Les valeurs partagées
2. L'organisation de l'établissement
3. Une démarche d'élaboration participative du projet d'établissement

02

Notre ambition pour les populations du territoire

1. Une organisation territoriale au plus près des besoins de la population
2. La mise en place de filières de soins coordonnées pour la prise en charge des publics spécifiques
3. La structuration de la recherche et la formation comme levier d'innovation des pratiques
4. Une dynamique de collaboration partenariale autour des parcours de soins
5. Un engagement en faveur de l'inclusion, de la participation et du respect des droits des usagers
6. L'ouverture de l'hôpital sur la cité

03

Nos défis pour les fonctions supports de l'établissement

1. Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels
2. Piloter la transformation et la modernisation de l'établissement
3. Promouvoir la culture de la qualité et de la gestion des risques
4. Elaborer une stratégie numérique sécurisée et innovante
5. S'engager dans la réduction des émissions carbone

« **Ce projet d'établissement** est d'abord le fruit d'un travail collectif entre professionnels et usagers. Ce projet est fait pour eux. Il constitue ainsi une feuille de route qui fait référence pour mener l'action des 5 prochaines années. Il repose sur un socle de valeurs communes d'ouverture, de solidarité, d'humanité qui viennent nourrir une réflexion qui demeure en évolution dans un souci constant d'adaptation à un environnement toujours changeant. La recherche continue d'amélioration de la qualité et l'évaluation des pratiques guident les actions des professionnels auprès de tous les publics qu'ils accompagnent, qu'ils souffrent de troubles psychiques, soient porteurs de handicaps, vivent une situation de grande précarité ou connaissent la vulnérabilité liée à l'âge.

Le projet d'établissement du Centre Hospitalier s'appuie et reconnaît la pertinence de l'organisation territoriale de secteur psychiatrique qui se décline au plus près des usagers. De façon complémentaire, il développe des outils spécialisés articulés dans le cadre de filières de soins pour les publics spécifiques qui le nécessitent. Il s'attache enfin à consolider des parcours de favorisant la transversalité des champs sanitaire, social et médico-social, comme à garantir l'évaluation des projets individualisés devant prendre en compte le respect des droits des patients et leurs attentes

Ce projet s'engage également dans la reconfiguration du maillage territorial autour du principe de gradation des soins en poursuivant le développement des nombreux partenariats. L'objectif est de rendre l'organisation des prises en charge plus fluides et coordonnées, en favorisant une concertation étroite et respectueuse de la place de chacun avec l'ensemble des acteurs, en lien avec les établissements du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Vaucluse, le secteur libéral et associatif.

Résolument tournées vers l'avenir, les équipes de l'Hôpital ont à cœur de maintenir le niveau d'expertise qui leur est reconnu, par la formation, le développement de nouvelles compétences et l'intégration de pratiques professionnelles innovantes. L'enjeu d'attractivité du personnel médical demeure une priorité et nous engage fortement à poursuivre le pari de l'accueil et de la formation des jeunes praticiens en lien avec l'université, et à favoriser des projets de recherche grâce à la richesse et à la variété de nos services et dispositifs.

Bien soigner c'est aussi bien accompagner les professionnels du CH Montfavet dans leur investissement au travail, en prenant en compte leurs projets et leur qualité de vie. Cela nécessite de développer nos ressources, humaines et matérielles, tout en assurant une gestion efficiente de celles-ci.

Cela passe aussi par un programme de modernisation de nos équipements et de nos outils intégrant la réflexion numérique mais aussi la démarche de développement durable dans une responsabilité sociétale assumée.

Enfin, le CH Montfavet bénéficie d'un patrimoine immobilier, paysager et culturel qu'il souhaite mieux faire connaître, participant ainsi aussi à changer le regard sur la maladie mentale et sur le handicap, qui sont autant des forces que des fragilités. La réhabilitation de ce patrimoine avec la reconfiguration et la réhumanisation des locaux permettent un accueil du patient dans de meilleures conditions, mais également une optimisation de la prise en charge soignante qui doit rester une priorité pour l'avenir. »



**Mme Marie-Laure
PIQUEMAL-RATOUIT**
Directrice générale



Dr Marie-Noëlle PETIT
*Présidente de la
Commission Médicale
d'Etablissement*

PARTIE 1

Notre établissement

1

Les valeurs partagées

2

L'organisation de l'établissement

3

Une démarche d'élaboration participative du projet d'établissement



Les valeurs partagées du Centre Hospitalier de Montfavet

Le Centre Hospitalier de Montfavet est un acteur de référence en psychiatrie et santé mentale. Reconnu au niveau régional et national pour son expertise, il est un véritable pilier du paysage sanitaire, social et médico-social dans le département du Vaucluse et dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Au service des plus vulnérables

Le Centre Hospitalier de Montfavet prend en charge l'ensemble des vulnérabilités, qu'elles soient sanitaires, médico-sociales ou sociales. Cette approche globale est inscrite depuis toujours au cœur de notre fonctionnement, et s'appuie sur une richesse de dispositifs permettant d'accompagner chaque personne selon la complexité de son parcours et de ses besoins.

L'établissement a organisé une offre graduée et répartie sur tout le territoire pour offrir à chacun la possibilité d'accéder à une prise en charge de qualité. Au-delà de l'accessibilité géographique, l'établissement poursuit son engagement en faveur de l'accès aux soins pour tous, à travers le développement de filières. Cela afin de garantir à chacun une prise en charge adaptée et accessible.

Innovant et collaboratif

Au fil des années, le Centre Hospitalier de Montfavet a démontré une capacité d'adaptation constante pour intégrer les évolutions de la psychiatrie. Renforcer et cultiver cette agilité permettra à l'établissement de consolider sa position d'acteur majeur de l'innovation en santé mentale, en s'appuyant sur la recherche et en intégrant les technologies de pointe.

Le CH Montfavet nourrit une double ambition : offrir aux patients des prises en charge toujours plus adaptées et contribuer activement à l'évolution des pratiques dans le domaine de la santé mentale. Pour y parvenir, il est essentiel d'allier l'expertise éprouvée des méthodes d'hier aux techniques novatrices de demain.

Une expertise reconnue

Avec plus de deux siècles d'histoire, l'établissement a bâti son expertise en s'appuyant sur le savoir-faire et l'engagement de ses équipes. Cette identité portée avec fierté par les agents se traduit par un profond sentiment d'appartenance à l'institution. L'établissement poursuit sa transformation afin de relever les défis de demain. Il souhaite transformer son organisation en favorisant la transversalité et en décloisonnant ses pratiques, le CH Montfavet mise sur une culture du collectif fondée sur la bienveillance, le respect et l'empathie.

L'ambition est de créer un environnement où chaque professionnel peut s'investir pleinement dans des projets porteurs de sens, renforçant ainsi le sentiment de satisfaction au travail. La dimension familiale, l'esprit d'équipe et la fierté d'appartenance qui caractérisent le CH Montfavet constituent un socle solide pour renforcer la cohésion interne.

Ouvert sur la cité

La culture de l'accueil, sans discrimination ni préjugés, constitue un pilier fondamental de l'identité du Centre Hospitalier de Montfavet. S'appuyant sur cette force, l'institution entend aller encore plus loin en « ouvrant ses portes » pour faire découvrir ses actions, ce qui contribuera ainsi à la déstigmatisation de la discipline.

Cette dynamique s'exprime également à travers une volonté affirmée de s'ouvrir à tous les acteurs impliqués dans le parcours de prise en charge des patients. En développant des partenariats durables et en favorisant le partage de connaissances en psychiatrie et santé mentale, le CH Montfavet entend renforcer son rôle de référence.

Un engagement sociétal fort

En tant qu'acteur du service public, le CH Montfavet défend l'accès universel aux soins et porte un engagement responsable au-delà de ses missions de santé. Son cadre naturel, avec sa pinède, contribue à la biodiversité et illustre sa volonté d'intégrer une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ambitieuse, qui tend vers l'éco-conception des soins. L'établissement veille également à offrir un environnement agréable, participant ainsi à la conservation du patrimoine culturel local, qu'il souhaite ouvrir et faire découvrir à la population du département.

À travers ce projet d'établissement, le Centre Hospitalier de Montfavet réaffirme son rôle central sur le territoire, son ambition de s'ouvrir davantage et de contribuer activement à l'évolution de la psychiatrie et de la santé mentale. Grâce à un héritage fort, une vision claire et une dynamique de transformation, le CH Montfavet entend bâtir un avenir résolument tourné vers l'humain, le soin et l'excellence.

LE CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET

Agir avec cœur, soigner avec sens



L'organisation de l'établissement

Le Centre Hospitalier de Montfavet, situé sur la commune d'Avignon, est le seul établissement public spécialisé en psychiatrie et santé mentale du Vaucluse. Il est l'établissement de secteur pour la population du département (hors secteur de Pertuis) et du nord des Bouches-du-Rhône, soit une population de 600 000 habitants environ. L'établissement compte plus d'une quarantaine de structures ambulatoires réparties sur les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Le CH Montfavet est également un acteur de référence dans les secteurs du médico-social et du social. Il offre un accompagnement complet et adapté aux personnes en situation de handicap : adultes et enfants, ainsi qu'en faveur des personnes en situation de vulnérabilité sociale.

Le Centre Hospitalier est organisé autour d'une gouvernance médico-administrative de concertation

- **Une Charte de gouvernance PCME - DG**
- **Le Directoire**, instance qui appuie et conseille le directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement
- **Les Trios de pôle**, instance opérationnelle de mise en œuvre des décisions prises en Directoire, regroupant le chef de pôle, le cadre paramédical de pôle et le directeur référent de pôle
- **Les Contrats de pôle** ont été signés en 2024, et prévoient les principes de gouvernance et de management au sein de chacun des pôles sanitaires. Dans le cadre du dialogue de gestion chacun des pôles assure le suivi de d'indicateurs d'activité.
- **Le Conseil de Surveillance**, instance stratégique de l'établissement, veille à la bonne gestion et garantit la conformité des décisions prises avec les objectifs de santé publique et la réglementation en vigueur

Le CH Montfavet en quelques chiffres...

Psychiatrie générale

- 273 lits et 211 places
- 7 équipes mobiles
- 4 équipes dans les services d'urgence
- 5 unités pour malades difficiles avec 61 lits
- 4 unités de soins en milieu pénitentiaire 1 équipe mobile

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

- 10 lits et 82 places
- 8 centres médico-psychologiques pour enfants et adolescents
- 2 Espaces santé mentale des Jeunes
- 2 équipes mobiles

Structures sociales et médico-sociales

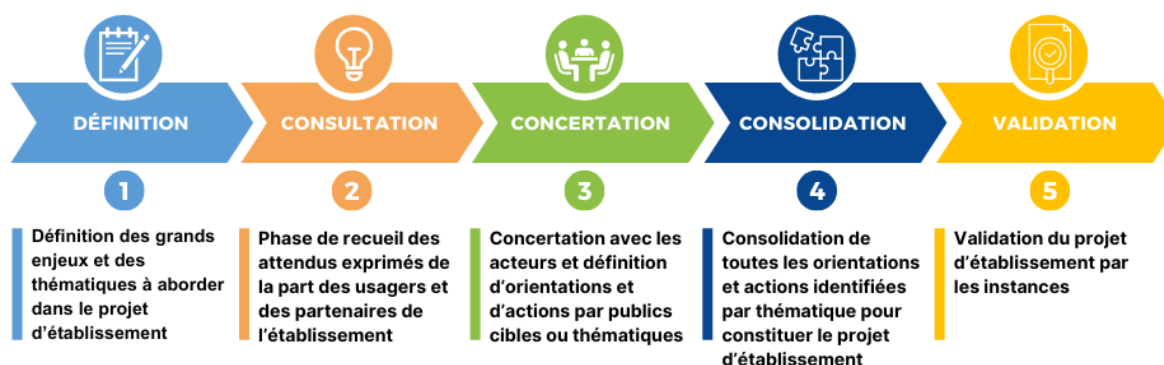
- 237 lits et 116 places
- 7 structures pour la prise en charge du handicap
- 4 structures pour la prise en charge de la précarité
- 2 équipes mobiles



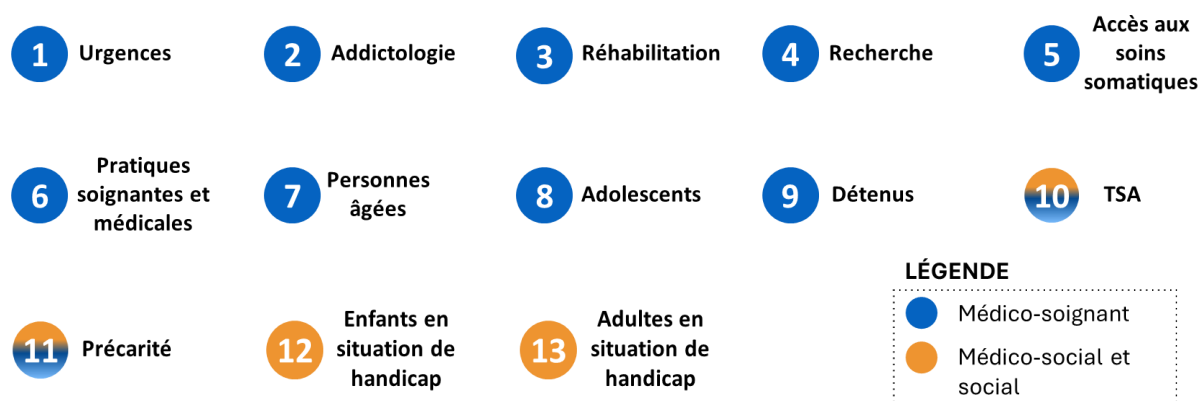
La démarche générale

Dans l'élaboration du projet d'établissement, le CH de Montfavet s'est donné comme objectifs de :

- Prendre en compte les attendus des partenaires et renforcer la participation des usagers
- Inclure dans la réflexion l'offre sanitaire, l'offre médico-sociale et l'offre sociale de l'établissement
- Assurer la cohérence avec le Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP) du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) afin de renforcer l'intégration de l'établissement dans le groupement
- Disposer d'un outil de communication efficace de son projet d'établissement



Une phase de **concertation dynamique et participative** a permis de constituer 13 groupes de travail, chacun structuré autour des grandes thématiques et des publics pris en charge par le CH de Montfavet.



Ces **groupes de travail** ont permis à presque 300 professionnels de l'établissement de s'impliquer dans la définition des orientations pour le projet médico-soignant.

2 séminaires réunissant les cadres et les professionnels ont permis :

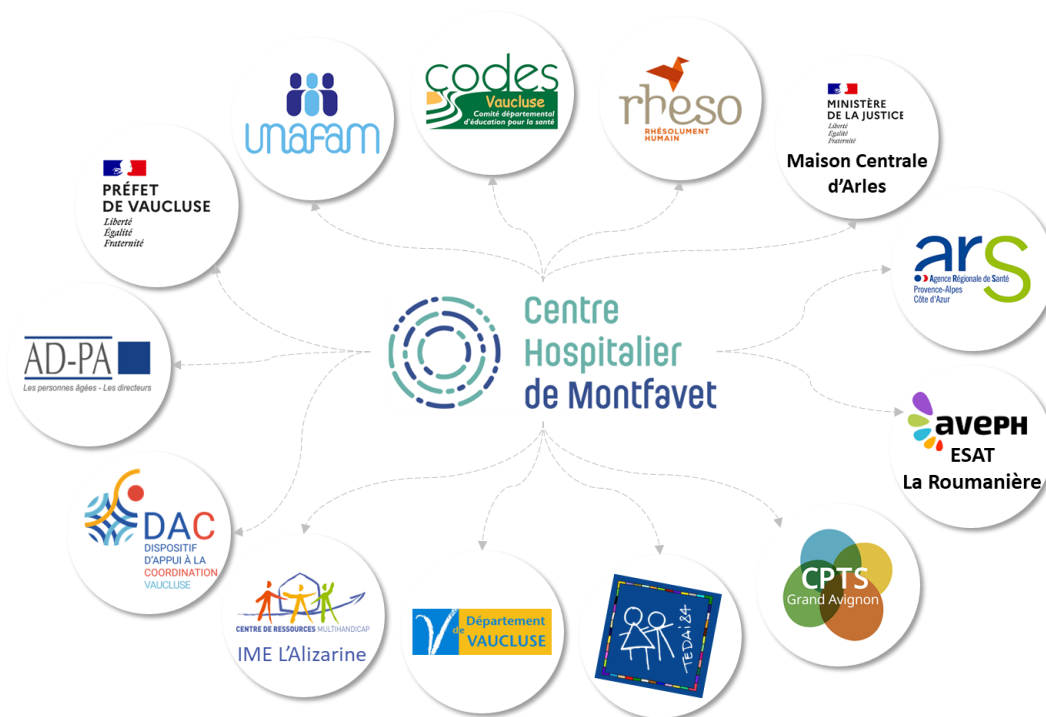
- D'identifier les actions prioritaires à mettre en place au sein de chaque thématique et le contenu du projet médico-soignant, social et médico-social
- De répondre aux interrogations des professionnels de l'établissement sur les différents volets du projet

Parallèlement, six groupes de travail se sont organisés pour traiter **les thématiques ressources** et les **fonctions supports**.



La prise en compte des attendus des partenaires

Le Centre Hospitalier de Montfavet a porté une attention particulière à la prise en compte des **attentes et besoins des partenaires** de son territoire. Une dizaine de représentants de structures sanitaires, d'établissements médico-sociaux ou sociaux, d'associations ou d'autorités publiques ont été consultés.



- 1 Inscrire le CH Montfavet dans la logique de gradation de l'offre de soins sur le territoire avec les professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- 2 Être acteur du nouveau Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) pour en faire un levier de l'adaptation de l'offre de soins aux besoins de santé
- 3 Impulser les actions de prévention en santé mentale, avec les acteurs de promotion de la santé
- 4 Participer à la consolidation de l'offre de soins territoriale du GHT
- 5 Renforcer la coordination des parcours avec les acteurs de ville
- 6 Poursuivre l'engagement pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- 7 Participer au développement de l'offre de logement pour favoriser l'inclusion

L'intégration des usagers dans la démarche

Le Centre Hospitalier de Montfavet a également souhaité apporter une attention particulière aux **attentes des usagers de l'établissement : patients et résidents**, afin de proposer un projet d'établissement adapté à leurs besoins réels. Le projet des usagers, finalisé en 2023, fixe les orientations stratégiques, fruit d'une large concertation avec les usagers. Une enquête a également été menée auprès de ces derniers, afin de recueillir leurs expériences au sein de l'établissement et leurs suggestions d'amélioration.

Sur la période **du 20 juin au 25 juillet 2024** :



**102 patients
interrogés**

dans



21 unités
(de l'hospitalisation aux CMP)

Quatre points de satisfaction :

- 1 La qualité de l'accueil dans l'établissement
- 2 La prise en charge de la souffrance psychique
- 3 La bienveillance et la compétence des professionnels
- 4 Le respect des droits des usagers, notamment quant aux informations transmises

Quatre points d'amélioration :

- 1 L'observance des traitements
- 2 La prise en charge des douleurs physiques
- 3 La rédaction des directives anticipées en psychiatrie
- 4 Le recueil de la satisfaction des usagers



PARTIE 2

Notre ambition pour les populations du territoire

1

Une organisation territoriale au plus près des besoins de la population

2

La mise en place de filières de soins coordonnées pour la prise en charge des publics spécifiques

3

La structuration de la recherche et la formation comme levier d'innovation des pratiques

4

Une dynamique de collaboration partenariale autour des parcours de soins

5

Un engagement en faveur de l'inclusion, de la participation et du respect des droits des usagers

6

L'ouverture de l'hôpital sur la cité



L'orientation, l'accès aux soins et la qualité de la prise en charge constituent des enjeux majeurs pour le Centre Hospitalier de Montfavet. L'établissement souhaite **adapter son offre et renforcer ses dispositifs d'accueil et d'accompagnement**, dans un contexte d'évolution des besoins de santé mentale, avec la responsabilité de **garantir un accès équitable aux soins ou à une prise en charge médico-sociale ou sociale pour tous, notamment pour les populations les plus vulnérables**. Cela passe par la consolidation des parcours des patients et résidents, afin d'assurer des prises en charge adaptées tout au long de la vie.

6 grands axes stratégiques transversaux ont été identifiés



Une organisation territoriale au plus près des besoins de la population

Le principe de la sectorisation et l'organisation en pôles d'activité clinique

Sur le versant sanitaire, l'organisation des soins du CH Montfavet repose sur le principe fondamental de **la sectorisation**, visant à garantir une prise en charge de qualité **en proximité du lieu de vie des patients**. Répartir les ressources et les équipes soignantes sur le territoire, et permettre à l'hôpital de s'implanter au cœur de la cité permet **d'assurer une couverture géographique**, essentielle pour la continuité des soins, tout en favorisant un accès plus facile aux services de psychiatrie.

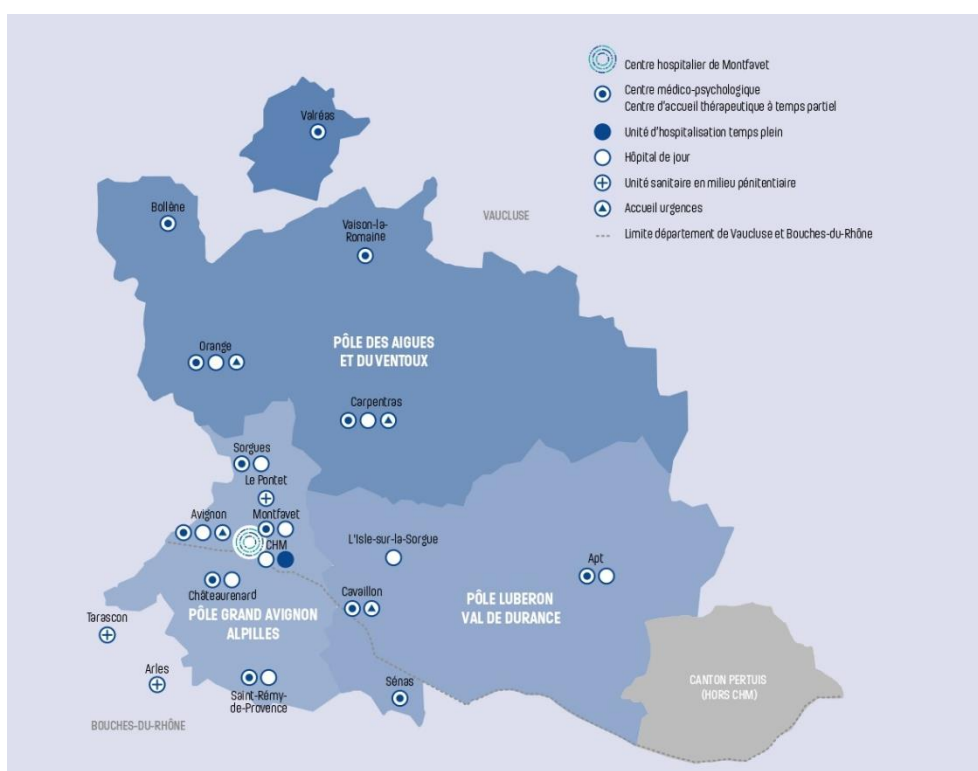
L'organisation territoriale des dispositifs est portée par chacun des pôles cliniques de psychiatrie :

- **Le Pôle Grand Avignon Alpilles (PGAA)** : répond aux besoins de soins psychiatriques des populations du Grand Avignon et du Nord des Bouches-du-Rhône.
- **Le Pôle des Aigues et du Ventoux (PAV)** : pour les besoins des populations d'Orange, du nord du Vaucluse et de Carpentras.
- **Le Pôle Luberon Val de Durance (PLVD)** : a pour mission de répondre aux besoins des secteurs géographiques du Sud Vaucluse (Apt, l'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon) et du Nord Bouches du Rhône (Sénas, Orgon).
- **Le Pôle d'Activités Inter –Sectorielles et Médico- technique (PAISMT)** : regroupe des services qui assurent des missions transversales au sein du CH Montfavet.
- **Le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** : couvre l'ensemble des territoires du CH Montfavet pour la population mineure.
- **Le pôle des unités pour malades difficiles et de soins en milieu pénitentiaire (UMD/USMP)** : qui comprend l'une des 10 UMD de France, et les USMP qui assurent les soins psychiatriques pour une population pénale d'environ 1700 personnes détenues.

Chacun des pôles dispose d'un Projet de pôle qui fixe les orientations stratégiques de développement de l'offre de soins pour les 5 prochaines années. Une synthèse de ces Projets de pôle est disponible en annexe du projet d'établissement.



Cartographie des unités de soins de psychiatrie adulte



Cartographie des unités de soins de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent



La sectorisation s'inscrit dans une logique de gradation de l'offre de soins

Ce réseau de proximité à maintenir doit aussi s'adapter notamment sur les parties du territoire en tension, selon le principe de **la gradation des soins**. Il s'agit d'organiser l'offre de soins en permettant une répartition optimale des dispositifs sur le territoire, permettant des prises en charge selon les besoins du patient : en fonction de la gravité des troubles et de l'intensité des soins requis. L'objectif est de pouvoir proposer le **bon soin, au bon moment, au bon endroit**, avec différents niveaux d'intensité de prise en charge :

- **Hospitalisation complète** : lorsque la situation clinique le nécessite, elle permet une prise en charge intensive, pluridisciplinaire, dans un cadre sécurisé. L'objectif est de stabiliser la crise, avant un retour progressif vers les soins ambulatoires
- **Hospitalisation de jour** : les hôpitaux de jour (HDJ) accueillent les patients en journée, plusieurs fois par semaine, pour bénéficier de soins intensifs sans être hospitalisés à temps complet. Il est indiqué pour les patients nécessitant un cadre contenant et régulier, tout en maintenant une vie à domicile.
- **Centres médico-psychologiques (CMP) pivots** : structures les plus importantes du réseau psychiatrique ambulatoire : elles se situent dans les centres urbains principaux et disposent de moyens humains et logistiques conséquents, ce qui leur permet d'assurer le pilotage de l'organisation des soins psychiatriques sur le secteur.
- **Antennes de CMP** : implantés dans les zones moins peuplées, sont des structures plus légères, souvent avec une équipe moins conséquente, mais elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la proximité des soins
- **Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)** : accueillent les patients à temps partiel de manière moins intensive que l'HDJ pour des activités thérapeutiques individuelles ou de groupe, favorisant la réinsertion sociale et le maintien du lien. Il est particulièrement indiqué dans les troubles chroniques stabilisés.



L'offre sociale et médico-sociale à destination de la population du Vaucluse

Dans le champ social et médico-social, le CH Montfavet dispose de **l'ensemble des structures permettant une réponse complète et coordonnée** aux besoins des résidents accompagnés. Chaque dispositif s'inscrit dans une logique de parcours, en lien avec les professionnels du sanitaire et du territoire. Le secteur social et médico-social est organisé en trois pôles, qui comprennent les structures d'accompagnement suivantes :

- **Le Pôle Handicap Adulte**
 - Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
 - Foyer de vie
 - Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
 - Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)
 - Foyer d'hébergement
 - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- **Le Pôle Handicap Enfant**
 - Institut Médico Educatif (IME) avec un accueil de jour et un internat
 - Equipe mobile à destination des IME
- **Le Pôle Précarité Insertion**
 - Lits d'Accueil Médicalisés
 - Lits Halte Soins Santé et son équipe mobile
 - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
 - Résidence Accueil
 - Equipe mobile psychiatrie précarité

Le développement de l'aller-vers

Afin de favoriser l'accessibilité aux soins et à l'accompagnement social, le CH Montfavet renforce les actions en dehors de ses structures. La démarche d'aller-vers a pour objectif de lever les obstacles à l'accès aux soins, en favorisant une prise en charge sur le lieu de vie des usagers, notamment à domicile. Cette approche permet de créer des liens avec des populations éloignées des dispositifs ou qui présentent une tendance au renoncement aux soins. Le CH Montfavet développe ainsi la mise en place d'équipes mobiles, qui interviennent au plus près des patients, dans leur environnement quotidien, tout au long de leur parcours, participant à la réduction des hospitalisations inappropriées.

Dans le secteur social et médico-social, l'objectif est d'offrir un accompagnement plus inclusif et personnalisé aux résidents suivis en milieu ordinaire dans la cité. Ainsi, les professionnels peuvent mieux appréhender la réalité de vie des usagers et leur proposer des solutions adaptées à leur situation particulière.

Ce modèle de prise en charge combine proximité géographique, agilité et démarche de réseau, en faisant le lien avec l'organisation sanitaire, sociale et médico-sociale du territoire.

La mise en place de filières de soins coordonnées pour la prise en charge des publics spécifiques

Dans une logique de réponse adaptée aux situations de vulnérabilités, le CH Montfavet développe **plusieurs filières, permettant de structurer et d'optimiser l'accompagnement des usagers** en organisant les prises en charge adaptées aux spécificités des publics accueillis.

Les patients, résidents ou personnes accompagnées peuvent présenter des vulnérabilités multiples et entremêlées : psychiques, sociales, médico-sociales, physiques, liées au handicap, à l'âge ou aux conduites addictives par exemple. L'objectif est **d'apporter une réponse à ces vulnérabilités**, en proposant des dispositifs dédiés permettant **un accompagnement individualisé** tout au long du parcours de soins ou de vie des individus. Le projet médico-soignant social et médico-social du CH Montfavet a ainsi permis d'identifier plusieurs filières.

Les adolescents et les jeunes adultes

L'adolescence constitue une période de vie charnière, entraînant une transition profonde pour tout individu sur le plan biologique, psychologique et social. C'est un temps au cours duquel des vulnérabilités particulières peuvent émerger qui nécessitent une attention et des prises en charge spécifiques. C'est également une préparation à l'entrée dans la vie de jeune adulte, période qui nécessite également des prises en charge spécifiques.

ACTIONS CLÉS

- Renforcer et créer des dispositifs d'accompagnement à destination des adolescents complexes : un CATTP post-crise et des consultations d'accueil crise
- Assurer un meilleur relais avec la psychiatrie adulte
- Proposer des activités thérapeutiques adaptées aux adolescents pendant les temps d'hospitalisation
- Redéfinir les indications d'hospitalisation afin de fluidifier les admissions
- Travailler avec les réseaux de premier recours et développer les collaborations avec la médecine de ville, notamment les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)
- Assurer un meilleur relais avec le secteur social (Aide Sociale à l'Enfance), du handicap et les services hospitaliers
- Prévenir et favoriser le repérage des troubles psychiatriques émergents
- Mettre en place une unité d'hospitalisation « 16-25 ans », coordonnée entre les services de pédopsychiatrie et de psychiatrie adulte

Les personnes âgées

Le vieillissement biologique et cérébral des individus entraîne une vulnérabilité accrue des personnes âgées. Les troubles psychiatriques sont parfois sous-diagnostiqués, et se conjuguent souvent avec un risque d'isolement social important. La structuration de la filière « personnes âgées » du CH Montfavet permet de prendre en charge ce public de manière adaptée, en privilégiant les prises en charge dans les milieux de vie des personnes.

ACTIONS CLÉS

- Développer les coopérations avec les acteurs du territoire (services des urgences, EHPAD, CPTS, et médecins de ville)
- Développer les équipes mobiles de psychiatrie de la personne âgée
- Améliorer la gestion de l'amont et de l'aval de l'hospitalisation pour fluidifier les admissions et rendre le temps d'hospitalisation plus efficient

Les détenus

La situation particulière de l'enfermement nécessite d'adapter les soins à la contrainte carcérale, dans un contexte de forte prévalence des troubles psychiques, de vulnérabilité sociale majeure et de parcours de vie souvent complexes. L'enjeu est d'améliorer les conditions d'hospitalisation des patients détenus et d'éviter les ruptures de parcours des patients sortant de détention.

ACTIONS CLÉS

- Identifier un parcours spécifique du patient détenu avec la mise en place d'une unité d'hospitalisation dédiée : l'Unité de Soins Intensifs en Psychiatrie (USIP)
- Assurer la prise en charge des soins pour la nouvelle prison d'Entraigues/Sorgue
- Créer un lien avec les différents acteurs sociaux sur la question du logement
- Faire le lien avec les dispositifs d'accompagnement et de soins psychiatriques à la sortie de détention

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA)

La filière TSA concerne l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et d'adultes qui présentent des troubles neurodéveloppementaux qui affectent la communication, les interactions sociales, les comportements et les activités. La prise en charge doit être spécialisée et structurée, en s'inscrivant dans une logique de parcours de vie adaptée aux besoins des personnes atteintes de TSA.

ACTIONS CLÉS

- Structurer la filière TSA au niveau de l'établissement
- Renforcer les compétences en développant des formations et des outils communs pour les structures accueillant ce public
- Développer des dispositifs spécifiques pour éviter les ruptures de parcours : maison d'accueil spécialisée hors les murs ; équipe mobile d'intervention spécifique
- Soutenir les aidants, en collaborant avec les associations d'usagers et les pairs-aidants, et proposer des permanences d'accueil des familles

Les enfants en situation de handicap

La filière « enfants en situation de handicap » repose sur une prise en charge précoce, globale et évolutive, centrée sur les besoins de l'enfant en lien avec la famille. L'enjeu est de favoriser le développement de l'autonomie et de la socialisation, en s'adaptant à la pluralité des handicaps et de leurs manifestations.

ACTIONS CLÉS

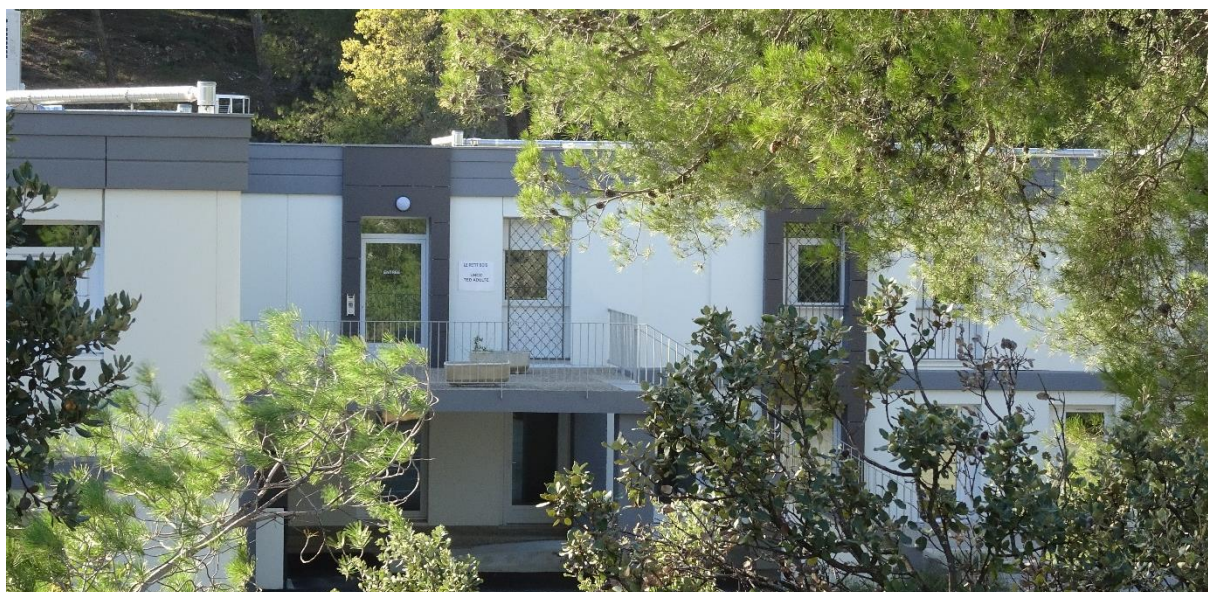
- **Mettre en place une logique de parcours afin de proposer la prise en charge la plus adaptée à la situation de l'enfant**
- **Renforcer les actions d'aller-vers le milieu ordinaire, en intervenant au plus près des lieux de vie de l'enfant**
- **Favoriser l'accès à l'instruction**
- **Développer les réseaux de soins (somatiques et psychiatriques) afin de proposer une prise en charge sanitaire adaptée**

Les adultes en situation de handicap

Le CH Montfavet propose de nombreux dispositifs médico-sociaux destinés aux adultes en situation de handicap. Les besoins de ce public varient en fonction du handicap et nécessitent une prise en charge individualisée et pluridisciplinaire. Cette filière vise à proposer un accompagnement global, personnalisé et respectueux des droits, qui soutient l'autonomie, l'inclusion sociale et la qualité de vie.

ACTIONS CLÉS

- **Améliorer la personnalisation de l'accueil des résidents**
- **Faciliter la communication avec les usagers et leur famille en proposant des outils adaptés aux différents types de handicap**
- **Garantir la prise en charge des soins somatiques à partir du dispositif existant « HandiConsult »**
- **Favoriser l'autonomie de vie des personnes accompagnées et leur inclusion en milieu ordinaire**



Les personnes en situation de précarité

La filière précarité concerne l'accompagnement de personnes confrontées à des situations de difficultés sociales importantes : grande pauvreté ; absence de logement ; isolement ; rupture familiale ; perte de droits... Ces difficultés entraînent une vulnérabilité globale nécessitant un accompagnement souple et réactif.

ACTIONS CLÉS

- Développer les pratiques d'aller-vers : mettre en place des consultations à l'extérieur ; créer la Permanence d'Accès aux Soins de Santé en Psychiatrie (PASS)
- Améliorer l'accès au logement des personnes accompagnées en s'appuyant sur les acteurs du secteur
- Déstigmatiser la précarité, en sensibilisant les acteurs du sanitaire et formant les professionnels (champs somatique et psychiatrique)

La prise en charge en addictologie

La filière addictologique s'adresse à des personnes en souffrance physique, psychique et sociale, qui nécessitent une prise en charge globale et adaptée au rythme de la personne. Le CH Montfavet dispose d'une offre complète en addictologie avec un établissement de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), un Hôpital de Jour (HDJ), une équipe de consultation et de liaison qui intervient aussi au sein des services du Centre Hospitalier d'Avignon.

ACTIONS CLÉS

- Améliorer la communication des dispositifs proposés par le CH Montfavet
- Mieux prendre en charge la pathologie addictive au sein des services d'hospitalisation en psychiatrie par la mise en place d'une Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) au CH Montfavet
- Accompagner et favoriser la collaboration des aidants et la pair-aidance
- Faciliter les repérages en périnatalité
- Formaliser des actions de sensibilisation et de prévention auprès de la population générale



La prise en charge des soins somatiques

Les personnes souffrant de troubles psychiques ou nécessitant une prise en charge médico-sociale présentent un risque accru de pathologies somatiques, qui sont de plus souvent sous-diagnostiquées ou mal prises en charge. Assurer un parcours de santé intégré, avec un suivi médical global, coordonné et accessible permet ainsi d'améliorer la qualité de vie des personnes et de lutter contre les inégalités d'accès aux soins.

ACTIONS CLÉS

- Développer et communiquer sur le dispositif de soins « HandiConsult 84 »
- Mener une réflexion sur la pérennité et l'efficacité des services de soins spécialisés existant au sein de l'établissement
- Poursuivre la prise en charge des soins somatiques des patients et résidents hébergés avec une équipe dédiée consolidée
- Améliorer la communication avec les acteurs de santé du territoire

La prise en charge du psychotraumatisme

Le CH Montfavet développe des dispositifs spécifiques de prise en charge des troubles de stress post-traumatique, adaptés à la temporalité des besoins des patients. La filière inclut la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP 84), qui intervient en urgence ; et des unités adaptées à la prise en charge du psychotraumatisme récent (Unité Joseph Grasset) et complexe, en lien avec le Centre Régional de Psychotraumatisme (CRP) PACA-Corse.

ACTIONS CLÉS

- Créer un centre territorial de psychotraumatisme en Vaucluse, avec un guichet unique et des consultations dédiées au diagnostic, à l'orientation, à la prise en charge des publics
- Structurer la filière psychotraumatisme, en incluant les CMP, les dispositifs spécialisés et l'antenne du CRP Paca-Corse
- Reconnaître et consolider le financement de la CUMP 84



Les urgences psychiatriques

La filière des urgences psychiatriques a vocation à prendre en charge les situations de crise psychique au sein des 5 services des urgences des centres hospitaliers généraux du département (décompensations aiguës, risques suicidaires, troubles du comportement mettant la personne en danger...) La réactivité de l'évaluation et de la prise en charge est l'élément central de la filière. Le travail pluridisciplinaire et de coordination avec les acteurs est essentiel pour rendre efficient l'articulation des soins.

ACTIONS CLÉS

- **Prévenir la crise pour limiter les passages aux urgences : agir en amont des urgences et intégrer de la compétence psychiatrique à la Régulation du SAMU**
- **Sensibiliser les professionnels de premiers recours à la détection des premiers signes de crise (CMP, CPTS, médecins généralistes...)**
- **S'appuyer sur les dispositifs nationaux existants : 3114, Vigilans et ASMA**
- **Améliorer la collaboration avec les urgentistes, notamment en ce qui concerne l'évaluation et la prise en charge somatique des patients qui présentent des troubles psychiatriques**
- **Mieux accompagner la prise en charge des patients mineurs sur le territoire (consultations post-urgences et intervention au sein des urgences pédiatriques...)**
- **Améliorer la prise en charge de l'addictologie au sein des services des urgences : solliciter le fléchage de lits de sevrage dans les CH membres du GHT**
- **Etudier l'intérêt d'une unité d'accueil et d'orientation au sein de l'établissement**



La structuration de la recherche et la formation comme levier d'innovation des pratiques

Le CH Montfavet s'inscrit dans une dynamique de promotion et d'intégration des pratiques innovantes dans les domaines sanitaire, social et médico-social au service de l'accompagnement global des publics. La structuration de la recherche au sein de l'établissement permet de s'inscrire dans une dynamique collaborative et interdisciplinaire, en identifiant de nouvelles approches thérapeutiques et de soins. De même, la formation continue des professionnels de santé est un facteur clé pour garantir l'intégration de ces innovations dans les pratiques quotidiennes.



La structuration de la recherche clinique

L'établissement développe la recherche clinique, et souhaite permettre le rayonnement de ses initiatives sur le territoire. Plusieurs étapes de structuration sont prévues.

ACTIONS CLÉS

- Poursuivre le développement du Comité de Pilotage de coordination de la recherche au sein de l'établissement
- Faire connaître et partager en interne les recherches et projets en cours
- Développer la formation et l'information en interne
- Développer le rayonnement du CH Montfavet : rendre visible la recherche ; organiser des colloques et congrès, des actions de formation
- S'inscrire pleinement au sein du groupement de recherche régional « PSYNOVIA »

Le développement des activités thérapeutiques innovantes et le moindre recours à l'isolement-contention

Le travail sur la qualité des soins et de l'accompagnement se traduit par une adaptation continue des pratiques professionnelles. Le CH de Montfavet s'engage dans le développement d'activités thérapeutiques innovantes. Une démarche particulière est menée au sein de l'établissement dans le cadre de la stratégie de moindre recours à l'isolement et à la contention.

ACTIONS CLÉS

- Développer les thérapeutiques non médicamenteuses
- Favoriser les dispositifs d'alternative à l'hospitalisation temps plein : équipes mobiles de suivi intensif ; prise en charge de jour 7j/7
- Accompagner les évolutions des pratiques avec l'appui des outils numériques : développement de la télémédecine et de l'intelligence artificielle
- Créer un observatoire de l'isolement et la contention
- Généraliser les espaces d'apaisement, les directives anticipées en psychiatrie et les plans de prévention partagés afin de limiter le recours à l'isolement et à la contention et mieux respecter les droits des patients

La formation des professionnels et l'intégration de nouveaux métiers dans les pratiques de soins

Les actions de formation ont notamment pour objectif de sécuriser les prises de poste des nouveaux arrivants et de garantir des accompagnements actualisés, éthiques et adaptés aux évolutions des besoins des usagers, tout en prenant en compte le cadre réglementaire. L'intégration de nouveaux métiers permet de diversifier les compétences disponibles et de répondre plus justement aux besoins des usagers, dans un contexte de raréfaction des ressources humaines en santé.

ACTIONS CLÉS

- Développer les moyens permettant aux équipes de bénéficier des temps de régulation, d'analyse des pratiques professionnelles et de régulation collective
- Intégrer les nouveaux métiers dans les pratiques de soins : Infirmier en pratique avancée (IPA), pair-aidants, infirmier coordinateur de parcours
- Former au RPIB (Repérage Précoce et Intervention Brève)

La multiplication des temps de partage institutionnels

Les temps de partage, tels que les journées d'études et les colloques, offrent un cadre propice à la réflexion collective et, ainsi, à l'intégration des pratiques innovantes au sein de l'établissement. Ils permettent également le partage des connaissances et des compétences avec les partenaires du territoire afin de mieux accueillir des publics spécifiques.

ACTIONS CLÉS

- Organiser et participer à des colloques et journées d'échange entre professionnels
- Organiser des journées d'étude pluriannuelles ouvertes à tous les acteurs
- Développer les liens avec l'Université d'Avignon

Une dynamique de collaboration partenariale autour des parcours de soins

Le projet d'établissement favorise l'**articulation cohérente avec les différents partenaires du territoire** afin d'améliorer la **coordination des parcours de soins** avec :

- Les **acteurs de la ville** : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ; Maison de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ; médecins généralistes ; psychiatres libéraux ; psychologues libéraux ; Protection Maternelle et Infantile (PMI)...
- Les **acteurs hospitaliers** : hôpitaux généraux du département membres du GHT
- Les **acteurs du champ médico-social et social** : structures pour personnes âgées ; structures pour personnes en situation de handicap, centres d'hébergement ; structures pour demandeurs d'asile ; Aide sociale à l'Enfance ; associations...
- Les **services de l'Etat et les collectivités territoriales** : la Préfecture, l'ARS, les services de Police et Justice, le Conseil Départemental de Vaucluse, l'Association des Maires de Vaucluse...

L'objectif est d'offrir aux patients des soins adaptés à leur situation tout au long de leur parcours de soins, en s'inscrivant dans la logique de la **gradation des soins avec les partenaires du territoire**.

En tant **qu'établissement spécialisé**, le CH Montfavet assure un **accueil inconditionnel de tous les patients** ayant un besoin de santé dans le champ **de la psychiatrie et santé mentale**, indépendamment de la gravité de leur état ou de leur situation sociale.

Pour les situations les moins sévères, l'enjeu est d'orienter les patients vers les structures partenaires adaptées en veillant à ce qu'ils bénéficient des soins appropriés, dans une logique de parcours de soins.

Le CH Montfavet **demeure l'établissement de spécialité et de recours**, garant du projet de soin du patient. Il assure les prises en charge les plus complexes et graves, nécessitant une expertise clinique et un accompagnement approfondi.



Afin de s'inscrire pleinement dans la logique de gradation des soins avec les partenaires, le CH de Montfavet s'investit dans de **nombreuses coopérations avec l'ensemble des acteurs du territoire**. Plus d'une centaine de conventions facilitent l'intervention d'équipes médicales et soignantes au sein des structures du territoire. L'ambition est de poursuivre le développement des coopérations pour favoriser une **meilleure articulation entre tous les acteurs intervenants** directement ou indirectement dans le parcours des patients et usagers du CH de Montfavet.

Favoriser la coordination avec les acteurs sanitaires pour une meilleure prise en charge du patient

Améliorer la coordination entre les différentes équipes intervenant auprès des patients permet de fluidifier les parcours de prise en charge et éviter les ruptures, tout en affirmant la spécialisation de la psychiatrie. Cette dynamique permet de proposer une prise en charge globale et décroisée, afin de mieux répondre aux besoins de santé mentale et psychiatrie de proximité.

ACTIONS CLÉS

- Développer la collaboration avec la médecine de ville (CPTS, MSP...) pour mieux adresser et prendre en charge le patient en fonction de son besoin de santé
- Développer les articulations avec les acteurs des soins somatiques au sein des établissements de soins généraux, dans le cadre du GHT
- Faciliter les adressages et les collaborations avec les cliniques du territoire, et notamment la Clinique St Didier sur le secteur de Carpentras
- Inclure les psychologues libéraux dans les parcours de soins des patients
- Améliorer l'information sur l'offre de l'établissement auprès des acteurs de santé par l'organisation de rencontres et supports de communication spécifiques

Structurer le lien avec les structures sociales et médico-sociales afin de faciliter les périodes de transition

L'un des leviers clés pour éviter les ruptures de parcours est une coordination avec les structures sociales et médico-sociales d'aval. Un accent particulier est mis sur la gestion des transitions, que ce soit pour les sorties d'hospitalisation ou le passage à l'âge adulte. Le but est de garantir un suivi continu global et personnalisé pour chaque patient et résident.

ACTIONS CLÉS

- Améliorer la coordination avec les EHPAD, pour travailler plus finement l'évaluation des troubles du comportement chez les personnes âgées et la pertinence des interventions des équipes mobiles de gériopsychiatrie
- Assurer un meilleur relais avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance
- S'associer aux dispositifs d'accompagnement au logement et aux bailleurs sociaux pour répondre aux besoins des personnes en grande précarité

Participer au pilotage territorial de l'offre de soins en psychiatrie et santé mentale

Le CH Montfavet renforce son inscription territoriale en s'impliquant activement dans les dynamiques partenariales et de proximité dans les champs sanitaire, social et médico-social.

ACTIONS CLÉS

- Être moteur dans le cadre du déploiement du nouveau Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)
- Soutenir le développement du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) d'Avignon et sur l'ensemble du département
- Accompagner et soutenir les partenaires dans la mise en œuvre des actions de prévention et promotion de la santé mentale, en particulier le développement des compétences psychosociales



Consolider les liens avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales

Un dialogue renforcé avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales est essentiel afin de garantir une prise en charge respectueuse et coordonnée de l'ensemble des usagers, tout en permettant une adaptation efficace des dispositifs aux besoins locaux. Ces échanges contribuent également à une meilleure cohérence et à la qualité des interventions sur le territoire.

ACTIONS CLÉS

- Renforcer le respect des droits des usagers en collaboration avec le Juge des Libertés et de la Détention (JLD)
- Développer les conventions avec les services de la Préfecture, Police et Justice police/justice en garantissant le respect de la confidentialité des soins
- Favoriser l'information régulière des élus sur les dispositifs existants dans leurs territoires

Un engagement en faveur de l'inclusion, de la participation et du respect des droits des usagers

Limitier les pratiques portant atteinte aux droits et libertés des personnes

L'établissement place le respect des droits fondamentaux des usagers au cœur de la démarche de soin et d'accompagnement. Il affirme sa volonté forte de placer le patient comme co-acteur de sa prise en charge et de limiter autant que possible les pratiques susceptibles de porter atteinte aux libertés individuelles, notamment les mesures d'isolement et contention.

Ce qu'en pensent les usagers ...

Les usagers souhaitent être en mesure de « *donner plus de place à leur avis* » et « *maintenir les outils du droit existant qui permettent d'être informé* ». Ils soulignent l'importance de bénéficier « *de plus d'information pour expliquer les raisons d'une mise en isolement* » quand elle est préconisée, et souhaitent que l'hôpital renforce les moyens leur permettant « *d'éviter la mise en place de l'isolement* ». Concernant la contention, les patients souhaitent également davantage d'explications et d'accompagnement, « *pour que la décision ne soit pas vue comme une punition* ».

ACTIONS CLÉS

- Poursuivre la politique institutionnelle d'alternative à l'isolement et la contention
- Informer les usagers sur les restrictions imposées et les modalités de recours
- Améliorer les conditions matérielles des chambres d'isolement, ainsi que l'aménagement d'espaces d'apaisement



Informer et recueillir la parole de l'utilisateur

Le CH Montfavet veille à garantir une information accessible, claire et adaptée à chaque usager concernant ses droits et les modalités d'accompagnement. Cela implique des outils de recueil efficaces et des communications adaptées. La collecte de l'expérience et du ressenti des usagers est également essentielle pour améliorer les pratiques et la qualité des soins. Elle constitue un levier de renforcement du pouvoir d'agir des usagers, permettant de proposer des parcours plus personnalisés.

Ce qu'en pensent les usagers ...

Les usagers soulignent l'importance d'être bien informés « *sur le fonctionnement de l'unité* » et sur « *le déroulement de l'hospitalisation à l'admission* ». Ils indiquent qu'ils aimeraient plus d'explications claires sur « *l'état de santé, et le traitement et ses effets indésirables* ». Pour s'appuyer sur l'expérience collective, ils proposent également de « *multiplier les ateliers en groupe qui incitent à écouter les autres et à être attentif à son propre discours* ».

ACTIONS CLÉS

- Informer les usagers sur la possibilité de faire remonter des avis et améliorer les liens avec les représentants des usagers
- Développer le recueil de l'expérience patient
- Améliorer l'affichage et la diffusion des documents d'informations, avec des accès simplifiés et adaptés, notamment en « Facile à lire et à comprendre » (FALC)

Mobiliser la pair-aidance et les aidants afin d'accompagner les usagers

La pair-aidance est un levier stratégique pour améliorer l'accompagnement des usagers et de leurs proches. En mobilisant l'expérience vécue de la souffrance et du rétablissement, les pair-aidants apportent un soutien singulier fondé sur l'identification et la reconnaissance mutuelle. La place des aidants est également cruciale, en ce qu'elle constitue un soutien fondamental pour les personnes accompagnées, facilitant l'alliance thérapeutique, le bien-être et le rétablissement des usagers.

Ce qu'en pensent les usagers ...

Les usagers insistent sur le « *rôle essentiel des visites de la famille* » et des aidants de manière générale, des « *échanges qui permettent le lien avec la vie hors de l'hôpital* ». Ils souhaiteraient également bénéficier de davantage « *d'échanges avec les personnes directement concernées par la maladie* », ou ayant vécu des expériences similaires.

ACTIONS CLÉS

- Sensibiliser aux métiers de la pair-aidance et valoriser le développement des activités avec des pair-aidants. Intégrer des pair-aidants dans les équipes de soins
- Favoriser l'accueil des proches dans les unités de soins, et renforcer les liens entre soignants et aidants, notamment en période de crise du patient
- Renforcer les permanences d'associations des usagers à la Maison des usagers
- Développer des actions de formation afin d'améliorer la compréhension des pathologies et le rôle des aidants (formation BREF...)

Accompagner les usagers vers la réhabilitation psychosociale

La réhabilitation psychosociale permet d'accompagner les usagers vers l'insertion sociale et le rétablissement de l'autonomie. L'accès à l'emploi, à la formation, au logement sont des éléments essentiels d'inclusion dans la vie sociale ordinaire. Le CH Montfavet œuvre pour développer la culture « Réhabilitation Psychosociale » (RPS) au sein de l'établissement, en lien avec les acteurs du territoire (collectivités locales, associations, structures sociales et professionnelles)

Ce qu'en pensent les usagers ...

Un besoin fort est présent chez les usagers quant à l'accompagnement en sortie d'hospitalisation ou de prise en charge, afin de « *pouvoir être accompagné dans la vie de tous les jours, dans le quotidien* ».

ACTIONS CLÉS

- Structurer l'offre de l'établissement : identifier les soignants investis ; mettre en place des référents de parcours et étendre les actions de formation spécifiques
- Créer un Centre de Réhabilitation Psychosociale de Proximité, en lien avec le Centre de Ressource Régional
- Faciliter l'inclusion en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap

Renforcer la place des usagers dans la vie institutionnelle

Le Centre Hospitalier de Montfavet souhaite renforcer l'implication des usagers dans la définition et la mise en œuvre des projets institutionnels. Ce cadre est soutenu par une collaboration étroite avec les représentants des usagers et les associations partenaires.

Ce qu'en pensent les usagers ...

Les usagers indiquent que « *Les équipes de l'hôpital sont vraiment à l'écoute* » ; « *j'ai trouvé une écoute active de mes problématiques* ». Ils espèrent que les difficultés rencontrées sont prises en compte par l'établissement. Certains seraient intéressés pour « *faire des propositions qui permettraient d'améliorer les soins dans les unités* ».

ACTIONS CLÉS

- Renforcer la participation des usagers aux instances de l'établissement
- Prévoir des temps de consultation réguliers avec les usagers en amont de la mise en place des projets intentionnels
- Renforcer la visibilité du rôle des représentants des usagers et mieux communiquer sur leurs rôles et leurs missions

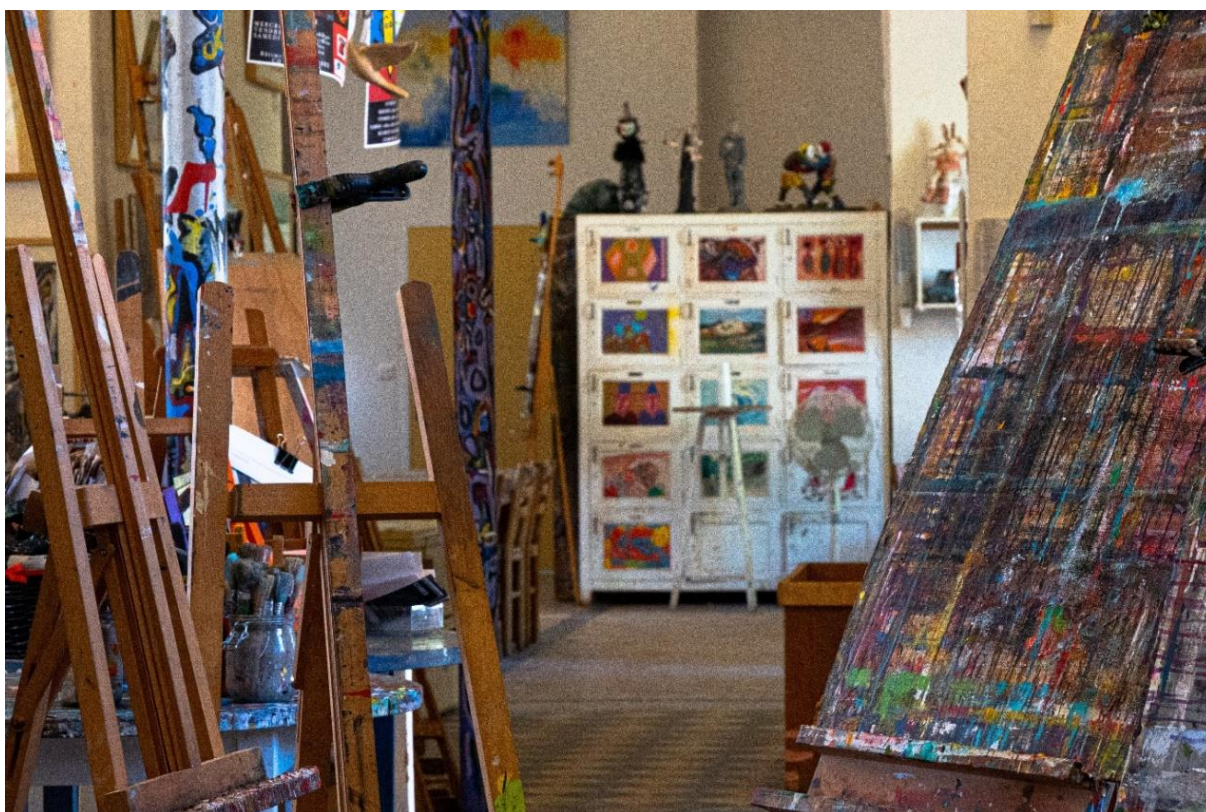
Le CH Montfavet est **une Institution pour Avignon et sa région**. C'est un lieu de soins, mais c'est également **un site remarquable riche de multiples témoignages de son histoire** : une chapelle achevée en 1870, un temple protestant datant de 1871, et l'ancien château de Montdevergues, dont les premières traces remontent à 1259. Un musée, accessible au public, retrace l'histoire de la psychiatrie, en s'appuyant notamment sur le parcours de Camille Claudel, internée à Montfavet pendant près de trois décennies, jusqu'à sa mort. L'espace José Maria Sanchis permet enfin aux patients d'exposer les œuvres réalisées lors d'ateliers thérapeutiques dans un cadre soutenant, contenant et sécurisant.

Valoriser le patrimoine remarquable de l'établissement

L'établissement souhaite valoriser cet héritage en renforçant son ouverture sur la cité et sa position de lieu d'échanges, de culture et de citoyenneté. Son objectif est de travailler à la déstigmatisation des personnes vivant avec un trouble psychiatrique ou porteuses de handicap, et de contribuer à faire évoluer les représentations.

ACTIONS CLÉS

- Développer les « parcours de découverte » de l'établissement ouverts aux habitants de la région, autour du patrimoine, de l'art, de la culture et de la biodiversité
- Ouvrir encore davantage les visites du musée aux acteurs du département
- Encourager la création artistique et l'exposition dans l'espace José Maria Sanchis



Préserver l'espace de biodiversité de l'établissement

L'enceinte de l'établissement offre un espace de biodiversité préservé avec 62 hectares de pinède. Le massif forestier est resté sauvage et offre une grande diversité d'habitats méditerranéens. Cet espace constitue un lieu privilégié, à découvrir et à valoriser.

ACTIONS CLÉS

- Mettre en œuvre le plan d'action du schéma directeur paysagé, en lien avec les enjeux de transition écologique
- Ouvrir les espaces verts de l'établissement à l'ensemble des visiteurs extérieurs

Développer la programmation culturelle et l'ouvrir à l'ensemble de la population

Le CH Montfavet s'est engagé dans le développement d'une programmation culturelle riche avec les acteurs locaux et régionaux. Au sein de la salle de spectacle « Camille Claudel », des représentations ont lieu régulièrement. Une maison des artistes est également disponible, qui permet aux compagnies de bénéficier de temps de résidences pour monter et jouer leurs représentations.

ACTIONS CLÉS

- Développer la programmation culturelle et proposer des représentations à tous les publics : patients et résidents ; soignants ; personnel de l'hôpital et citoyens d'Avignon et ses alentours
- Développer le partenariat avec les compagnies susceptibles d'offrir des ateliers de médiation artistique aux patients et résidents



PARTIE 3

Nos défis pour les fonctions supports de l'établissement

1

Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels

2

Piloter la transformation et la modernisation de l'établissement

3

Promouvoir la culture de la qualité et de la gestion des risques

4

Elaborer une stratégie numérique sécurisée et innovante

5

S'engager dans la réduction des émissions carbone



Les **fonctions support** du Centre Hospitalier de Montfavet **jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'établissement** et dans la qualité de la prise en charge des patients. Bien qu'elles n'interviennent pas directement dans le soin, elles constituent **un pilier fondamental de l'organisation hospitalière** en garantissant un environnement optimal, sécurisé et efficient pour les professionnels de santé comme pour les usagers.

1

Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels

Le projet social du CH Montfavet est le fruit d'une démarche participative proposée aux professionnels avec la diffusion d'un questionnaire et l'animation d'espaces d'échange.

Travailler au renforcement de la qualité de vie au travail

Le plan d'action Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) de l'établissement prévoit de :

ACTIONS CLÉS

- Favoriser la qualité de vie en milieu professionnel par l'amélioration de l'organisation du travail et la promotion de modes de management plus agiles et collaboratifs
- Permettre la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle
- Proposer aux professionnels des actions autour du prendre soin de leur santé et leur bien être
- Améliorer la gestion des situations inter professionnelles de tension, grâce à la prévention et à la mise en place d'un dispositif de recueil et de traitement à l'amiable des conflits

Améliorer l'information et la communication au sein de l'établissement et favoriser une identité professionnelle et institutionnelle forte

Le CH Montfavet souhaite réaffirmer son identité et ses valeurs pour renforcer son attractivité et fidéliser ses équipes, au travers d'une culture commune et partagée. Il vise également le développement des outils de communication :

ACTIONS CLÉS

- Mettre en place un nouvel intranet
- Développer des outils de communication adaptés pour fluidifier les échanges et relais entre les services de l'hôpital

Promouvoir le développement des compétences en co-construction avec le management en proximité

L'évolution des modalités de prise en charge des patients et résidents entraîne une adaptation des organisations et des métiers. Ces évolutions doivent être accompagnées au plus près de l'exercice professionnel, en lien avec l'encadrement de proximité.

ACTIONS CLÉS

- Accompagner le développement de nouvelles compétences et de nouveaux métiers dans tous les domaines de l'institution
- Soutenir les cadres dans leur contribution à diversifier les modalités de prise en charge, mais aussi à contribuer à la performance des organisations
- Renforcer les compétences managériales par l'amélioration des outils de pilotage et de gestion et le développement des pratiques d'intelligence collective

Mettre en adéquation le schéma prospectif organisationnel des ressources humaines

Pour répondre à la nécessité d'optimiser les ressources médicales et faire face à une demande croissante de soins, de nouveaux modes d'exercice ont été introduits, qu'il convient de mettre en œuvre au sein de l'établissement :

ACTIONS CLÉS

- Actualiser les maquettes organisationnelles en lien avec les nouvelles modalités de prises en charge
- Mener une réflexion sur l'organisation des équipes pluridisciplinaires de soins, et définir le cadre de leurs interventions en lien avec les nouveaux décrets de délégation de compétence
- Accompagner la gouvernance de pôles pour piloter le changement

Renforcer et rendre plus lisible la politique de lutte contre les discriminations et d'accompagnement pour le maintien dans l'emploi

L'établissement s'engage à définir un cadre d'action et de prévention en faveur de l'égalité professionnelle, notamment en matière de lutte contre le harcèlement moral et sexuel. En matière de maintien en emploi des professionnels porteurs de handicap ou de restrictions. Plusieurs actions sont identifiées, dont :

ACTIONS CLÉS

- Mettre en place un groupe de réflexion sur le sujet de l'égalité professionnelle
- Sensibiliser et former les agents sur les thématiques de promotion de l'égalité professionnelle
- Mettre en œuvre les actions de la convention du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique : FIPHP
- Accompagner le parcours des agents lors des absences de longue durée

Piloter la transformation et la modernisation de l'établissement

L'établissement accompagne **l'évolution de son patrimoine à travers la mise en œuvre de son Schéma Directeur Immobilier (SDI)**, finalisé en 2025. Cet outil s'inscrit dans une démarche de **modernisation et d'optimisation des infrastructures**, sur le site principal de Montfavet, composé de plus de **150 bâtiments répartis sur plus de 70 hectares**, mais aussi sur l'ensemble des bâtiments répartis sur le territoire de Vaucluse et du nord des Bouches-du-Rhône. Afin de définir une stratégie cohérente et adaptée aux besoins actuels et futurs, un état des lieux et des scénarios d'évolution ont été retenus, en concertation avec les différents pôles d'activité de l'établissement.

Mettre en œuvre le Schéma Directeur Immobilier (SDI)

La réflexion transversale menée sur les enjeux actuels et futurs a mis en lumière plusieurs axes stratégiques liés à nos différentes missions. Le développement de notre patrimoine bâtementaire doit ainsi permettre de répondre aux enjeux suivants :

ACTIONS CLÉS

- Accompagner le virage inclusif en adaptant les bâtiments pour garantir l'accessibilité et l'accueil de tous les usagers, sans distinction
- Intégrer le développement de l'ambulatory et les projections en termes d'évolution de l'offre de soins sur les territoires
- Prévoir des actions concrètes de rénovation et d'optimisation énergétique afin de répondre au décret tertiaire
- Prendre en compte les enjeux RH en proposant des environnements de travail adaptés, attractifs et propices au bien-être et à la performance des équipes



Réaliser le plan directeur des travaux

Le plan directeur des travaux actuel est défini pour les 5 années à venir. Il comprend des opérations de construction, de réhabilitation, de restructuration et de mise en conformité des bâtiments selon les objectifs suivants :

ACTIONS CLÉS

- **Humaniser et améliorer les lieux de prise en charge des patients et résidents**
- **Moderniser les locaux des services supports**
- **Réaliser des économies d'énergies via la rénovation énergétique des bâtiments et l'utilisation d'énergies renouvelables**

Moderniser l'organisation des services techniques opérationnels

Les équipes de services techniques constituent un atout essentiel pour l'établissement : environ 60 personnes réparties sur 10 ateliers permettent de répondre à l'usage intensif des locaux et d'en assurer la maintenance et la prévention pour une bonne conservation des équipements. Le schéma directeur des services techniques prévoit :

ACTIONS CLÉS

- **Accompagner les professionnels dans l'amélioration et la clarification de l'organisation : évolution des outils, politique de démarche qualité, structuration de l'encadrement**
- **Formaliser le circuit des interventions, depuis la demande jusqu'à la satisfaction client**
- **Mettre en œuvre des exigences de sécurité, de prévention et de contrôle des bâtiments et installations techniques**



Promouvoir la culture de la qualité et de la gestion des risques

Dans un souci d'amélioration des soins et de la sécurité des patients, la promotion de la **culture de la qualité et de la gestion des risques** constitue un axe stratégique de notre établissement qui souhaite valoriser la **place des usagers et des professionnels**, pour que tous soient acteurs de cette démarche. Cultiver cette exigence permet de garantir un environnement de soins plus sûr et plus performant.

Promouvoir la démarche d'amélioration continue de la qualité au plus près des usagers et professionnels

L'établissement vise à renforcer la culture de l'amélioration continue dans tous les processus de soins, mais aussi dans les processus administratifs et techniques :

ACTIONS CLÉS

- Valoriser la promotion de la traçabilité du respect des libertés et des droits fondamentaux de l'utilisateur
- Favoriser le recueil de l'expérience de la satisfaction de l'utilisateur
- Mettre en œuvre la politique de gestion des risques en favorisant les actions de prévention dans les soins

Optimiser la gestion des risques globale

L'établissement souhaite renforcer ses outils de sécurisation des soins, la sécurité au travail et anticiper les risques et les menaces auxquels est exposé l'établissement, par :

ACTIONS CLÉS

- Améliorer la gestion des événements indésirables et la mise en place des retours d'expérience
- Optimiser la prise en charge des urgences vitales et relatives
- Sécuriser le circuit du médicament
- Prévenir, évaluer et réduire les situations de risques professionnels

Développer et diffuser une culture de la qualité et de la sécurité des soins fondée sur une dynamique continue d'évaluation

Le CH Montfavet se donne pour mission de promouvoir une culture d'évaluation des pratiques professionnelles. Sur le plan opérationnel cela implique de :

ACTIONS CLÉS

- Développer les tableaux de bord et indicateurs internes et externes, dont l'analyse permet aux pôles d'affiner leur pilotage et la définition d'axes d'amélioration
- Suivre les indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) déployés par la Haute Autorité de Santé
- Réviser le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins

Elaborer une stratégie numérique sécurisée et innovante

Le projet numérique s'appuie sur une réflexion collective visant à établir un équilibre entre une approche participative, basée sur **les attentes des utilisateurs et la réponse à leurs besoins**, et une démarche stratégique visant à **piloter une politique numérique cohérente et ambitieuse**. Pour cela, la Direction du système d'information se doit de mettre à jour et formaliser l'ensemble des projets SI sous forme d'un nouveau **schéma directeur du système d'information (SDSI)**, en intégrant les besoins des utilisateurs, les exigences nationales et régionales (feuille de route numérique en santé) et les contraintes internes, RH et financières.

Stabiliser et renforcer le socle informatique existant

Pour accompagner les évolutions organisationnelles et sécuriser les pratiques, il est indispensable de disposer d'une infrastructure informatique fiable, performante et adaptée aux besoins :

ACTIONS CLÉS

- Accompagner la mise à jour des versions des applicatifs et des éléments du système obsolètes qui conditionnent la réussite future des projets nouveaux
- Organiser la vérification régulière du fonctionnement des applications et serveurs lors des nouvelles versions



Assurer la modernisation et l'écoute au service des utilisateurs

Renforcer le dialogue entre les services et les équipes informatiques est essentiel pour développer des outils adaptés, efficaces et durables.

ACTIONS CLÉS

- Conforter l'écoute des utilisateurs sous la forme d'un « aller-vers numérique » pour faire remonter les besoins, via le renforcement de la Hotline et la présence physique sur les services
- Mise en place d'une commission informatique d'établissement pour décider des arbitrages les plus importants
- Développer une veille scientifique sur les outils numériques et les innovations à venir

Renforcer la sécurité du système d'information

La recrudescence des attaques informatiques et la sensibilité des données détenues dans les hôpitaux justifient un niveau renforcé de gestion de ce risque. L'ambition derrière cette orientation est de :

ACTIONS CLÉS

- Renforcer la gouvernance interne liée à la cybersécurité
- Disposer d'une politique et de procédures conformes aux bonnes pratiques, validées, diffusées et connues, incluant une gestion du risque a priori et a posteriori
- Mettre en place une politique de communication et de formation sur le thème de la cybersécurité

Favoriser l'ouverture et l'intégration territoriale du Système d'Information Hospitalier (SIH)

La participation du CH Montfavet au GHT de Vaucluse doit permettre de faire reconnaître, y compris sur le plan numérique, la spécificité de la psychiatrie. Au-delà, l'ouverture territoriale doit se poursuivre auprès de nos partenaires sociaux et médico-sociaux ou libéraux, ainsi qu'auprès de la population.

ACTIONS CLÉS

- Favoriser l'émergence d'un axe psychiatrique au sein des projets numériques du territoire dans le cadre du GHT
- Mettre en place des outils numériques de collaborations avec les établissements sociaux et médico-sociaux du territoire
- Développer des outils d'échanges avec le secteur libéral



Le CH Montfavet bénéficie d'un site exceptionnel et remarquable avec un espace de biodiversité important dont la préservation nous engage pour l'avenir. C'est pourquoi l'établissement assume **une ambition globale en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE)**, avec un objectif d'exemplarité en matière de développement durable et de transition écoresponsable.

Il se fixe un nouveau cap pour réussir une transition écologique juste et efficace comprenant en particulier la réduction des gaz à effet de serre, la préservation et la restauration de la biodiversité, ainsi que l'adaptation au changement climatique. **Cette notion de développement durable doit figurer au cœur de toutes nos stratégies**, et être intégrée dans tous les projets portés au sein de notre établissement

Structurer en interne une organisation dédiée à la RSE

Pour garantir l'efficacité et la pérennité de notre démarche RSE, il est essentiel de structurer en interne une organisation dédiée. Cette structure permettra de coordonner les initiatives, d'assurer un suivi rigoureux des actions engagées, et de favoriser l'appropriation de la politique RSE par l'ensemble des équipes.

ACTIONS CLÉS

- Constituer et organiser un COPIL RSE au sein de l'établissement
- Suivre les indicateurs pour mieux connaître et piloter notre politique RSE et les actions mises en place



Mettre en place des actions concrètes en faveur de la transition écologique

Afin de contribuer activement à la transition écologique, il est primordial de déployer des actions concrètes et ciblées au sein de l'établissement. Ces initiatives visent à réduire notre impact environnemental tout en intégrant des pratiques durables dans les activités quotidiennes

ACTIONS CLÉS

- Agir en faveur des mobilités durables, notamment par la mise en place de plans de mobilité et l'optimisation de la flotte de véhicules
- Réduire et valoriser les déchets pour une consommation durable, en prenant en considération le facteur environnemental dans les marchés
- Mettre en place une alimentation responsable, telle que l'offre quotidienne de repas végétariens dans la restauration collective et le respect des objectifs d'approvisionnement durable et de qualité, dont les produits issus de l'agriculture biologique
- Intégrer la gestion durable des bâtiments dans notre stratégie travaux

Favoriser l'éco-conception des soins

En tant qu'établissement de santé, le CH Montfavet s'engage à concevoir et organiser les soins de manière à minimiser leur impact environnemental, tout en garantissant leur qualité et leur efficacité. L'éco-conception des soins correspond à une démarche intégrant les principes du développement durable dans la planification, la gestion et la prestation des soins.

ACTIONS CLÉS

- Accompagner la transformation pour aller vers des pratiques de soins plus durables
- Développer le « prendre soin » dans sa globalité, en tant que premier éco-soin



Annexe - Les projets des pôles cliniques du CH Montfavet

Projet du Pôle Luberon Val de Durance (PLVD)

Le PLVD est un pôle d'activité clinique de psychiatrie adulte couvrant le secteur géographique du Sud Vaucluse (Apt, l'Isle sur la sorgues et Cavaillon) et Nord Bouches du Rhône (Sénas, Orgon et plan d'Orgon). Le pôle est composé de quatre services :

- **Service d'hospitalisation temps plein** comprenant les **unités d'hospitalisation de secteur** Luberon 1, Luberon 2 et Luberon 3, ainsi que l'unité d'accueil et d'orientation du pôle. Le service comprend également les **unités d'hospitalisation intersectorielles spécialisées** en psychiatrie de la personne âgée (les Pins B) et l'unité de soins au long cours (Les Bruyères).
- **Service de soins ambulatoires** regroupant plusieurs structures sur différents sites. Le CMP de Cavaillon constitue la **structure ambulatoire pivot du pôle**, jouant un rôle central dans l'organisation des parcours de soins sur le territoire. D'autres structures sont également implantées à Apt (CMP, HDJ et CATTP) et à Sénas (CMP et CATTP). Une Équipe Psychiatrique d'Accueil d'Urgence et de Liaison (EPAUL) intervient sur les centres hospitaliers d'Apt et de Cavaillon.
- **Service d'activités transversales** qui regroupe les dispositifs de psychiatrie de la personne âgée avec une Equipe Mobile de psychiatrie de la personne âgée (EMGP) et un HDJ spécialisé. Cette **filière « personne âgée »** se consolide avec le renforcement des liens avec les EHPAD du territoire afin d'améliorer la prise en charge de cette population spécifique. Le service comprend également les dispositifs de **réhabilitation psychosociale**, composé d'un HDJ, d'une Équipe Mobile de Maintien à Domicile (EMMAD), et d'un CATTP en intrahospitalier (atelier à médiation). L'HDJ de Cavaillon intègre également la **pair-aidance**, renforçant ainsi l'accompagnement des patients par des pairs.
- **Unr plateforme sanitaire Autisme adulte** composé d'une Unité d'Hospitalisation Cas Complexes (UHCC) « Petit Bois », d'un Hôpital de jour TED adulte « Pinel ». La mise en place d'une équipe mobile de consultation et diagnostic est en projet.

Le projet de pôle prévoit 6 axes stratégiques de développement :

1. **Développer des dispositifs cliniques novateurs adaptés à l'état du patient** : Le pôle souhaite prévenir, diminuer et limiter le recours à l'hospitalisation à temps complet en proposant des dispositifs d'alternatives à l'hospitalisation, notamment les prises en charge ambulatoires dans le milieu de vie du patient. Pour cela, le pôle prévoit de mettre un accent particulier sur le développement des équipes mobiles, notamment sur la prise en charge des psychoses émergentes (transition) ou débutantes (premiers symptômes), afin de fluidifier le parcours de soins des patients. Pour renforcer cette dynamique, le pôle souhaite s'appuyer sur les soins de RPS, le case management et la pair-aidance.
2. **Renforcer et déployer la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et de la gestion des risques**, notamment en garantissant le respect des droits du patient ;
3. **Développer, améliorer et articuler les interrelations du PLVD avec son environnement** : médecine de ville, structures sociales et médico-sociales, CLSM ;
4. **Promouvoir la participation des patients et de leurs proches** ;
5. **Renforcer l'attractivité fidélisation et bien-être au travail**, en travaillant sur le management et la qualité de vie au travail ;
6. **Restructurer et humaniser les unités d'admission et de l'ambulatoire**, par des travaux d'aménagement conséquents

Projet du Pôle Grand Avignon Alpilles (PGAA)

Le PGAA couvre une population adulte de 191 347 habitants, sur un territoire varié, composé de zones fortement urbanisées (Grand Avignon), de nombreux quartiers prioritaires de la ville, ainsi que de zones plus rurales (Nord des Bouches-du-Rhône notamment). Les données sociodémographiques révèlent une population souvent éloignée du système de soins, avec des facteurs économiques et sociaux défavorables, nécessitant la mise en place d'actions spécifiques pour améliorer l'accès aux soins. Le pôle est organisé en quatre services :

- **Service d'hospitalisation complète** composée d'une unité d'admission de soins libres, de deux unités d'admission de soins sans consentement, d'une unité de suite ou de consolidation et d'une unité de préparation des sorties complexes. La prise en charge est organisée sur la base d'un parcours et sous la direction des responsables des unités correspondantes ;
- **Service ambulatoire** s'articule autour de six CMP pivots de la prise en charge (St Remy, Sorgues, Chateaufort et trois à Avignon). Le pôle dispose également de trois HDJ (Avignon, Sorgues et St Remy) et de quatre CATTP (Avignon, Montfavet, Sorgues et Chateaufort) ;
- **Service des urgences** comprend l'Unité d'Accueil des Urgences Psychiatriques (UAUP), qui prend en charge de façon immédiate et oriente les patients atteints de troubles psychiatriques ; la liaison, qui effectue des consultations psychiatriques pour les patients hospitalisés au Centre Hospitalier d'Avignon ; le Centre d'Accueil de Crise (CAC), qui prend en charge les patients des urgences somatiques dans le cadre d'une alternative à l'hospitalisation ;
- **Service transversal** rassemble deux équipes mobiles (adultes et personnes âgées), l'HDJ de gériopsychiatrie, l'HDJ Tempo qui propose de la médiation pour les patients hospitalisés et le CMED (consultations et prise en charge transculturelle pour migrants, exilés et déplacés).

Les orientations stratégiques du projet de pôle est pensé autour de ces quatre services :

Hospitalisation complète	1. Renforcer le partenariat avec les généralistes du territoire en lien avec la CPTS 2. Orienter les patients dès que possible sur les HDJ dans le cadre de la préparation de leur sortie définitive du soin à temps complet afin d'optimiser les capacités d'admission et éviter la chronicisation 3. Renforcer l'articulation entre le soin à temps complet et/ou à temps partiel et le suivi ambulatoire au niveau des CMP et CATTP
Ambulatoire	1. Fluidifier le parcours de soins et diminuer les lits de sureffectifs pour améliorer la qualité de la prise en charge et la satisfaction des patients, avec notamment le projet de suivi des patients chroniques à domicile 2. Mettre en place une commission pour le suivi des patients aux DMS longues du pôle afin de permettre de travailler sur les sorties complexes 3. Renforcer les compétences par des formations ciblées et collectives et prioriser le module « évaluation du risque suicidaire » pour les IDE en unité d'accueil crise
Urgences	1. Renforcer les liens entre les équipes de l'UAUP et l'équipe somatique du CHA pour la meilleure prise en charge des patients, notamment l'intégration de compétences psychiatriques à la régulation 2. Diminuer les hospitalisations en urgences
Service transversal	1. Renforcer le travail en réseau pour une humanisation continue de nos prises en charge

De façon transversale, le pôle souhaite agir de manière préventive en optimisant les dispositifs de soins par des compétences et des outils complémentaires, poursuivre la démarche qualité et développer la recherche pour l'amélioration continue des pratiques.

Projet du Pôle des Aigues et du Ventoux (PAV)

Le Pôle des Aigues et du Ventoux (PAV) s'étend sur un territoire important, couvrant le centre et le nord du département de Vaucluse. La population couverte par le PAV s'établit en 2025 à 176 000 habitants, en hausse de 0,49 %.

Le PAV présente une offre de soins variée, avec un éventail de prises en charge large, en hospitalisation temps plein, hospitalisation de jour et ambulatoire :

- **Hospitalisation temps plein** : au sein des unités Cèdres 1 (15 lits) pour des patients en soins libres ou sous contrainte, Cèdres 2 (15 lits) pour des patients sous contrainte, et Cèdres 3 (20 lits) pour des soins libres.
- **Hospitalisation de jour** : Unité alternative à l'hospitalisation (UAH La Venaissia, 10 nouvelles places ouvertes 7 jours sur 7 à Carpentras) ; HDJ l'Auzon (Carpentras) ; HDJ des Thermes (Orange) ; HDJ le Toulourenc (Carpentras).
- **Ambulatoire** : Equipes mobiles de psychiatrie adulte et de gériopsychiatrie ; CMP Orange-Vaison la Romaine ; CMP Bollène ; CMP Valréas ; CMP Carpentras ; UARPS : Unité ambulatoire de réhabilitation psychosociale.

Les orientations du Pôle des Aigues et du Ventoux sont prioritairement fondées sur une double réorganisation territoriale et architecturale.

La **réorganisation territoriale** est intervenue en 2025 et a fortement impacté le fonctionnement de l'ensemble du pôle. Des lits d'hospitalisation temps plein du site de Carpentras ont été transférés sur le site de Montfavet. Simultanément a été créée une Unité d'alternative à l'hospitalisation (UAH) sur le site de Carpentras. Cette dernière permet de créer une offre de soins complémentaire, sous la forme de 10 nouvelles places d'HDJ. Le CMP de Carpentras a par ailleurs rejoint le site principal de Carpentras (Pôle Santé), avec l'objectif de favoriser l'émergence d'une unité de lieu, sur un seul et même plateau. Le projet de pôle permettra de parachever cette réorganisation territoriale en évaluant ses effets et en l'ajustant si nécessaire.

S'agissant de la **réorganisation architecturale**, elle s'inscrit dans le cadre d'un des projets majeurs de l'établissement, soutenu par les pouvoirs publics (investissement Ségur), et se traduira par la totale restructuration du bâtiment des Cèdres. L'enjeu est à la fois l'humanisation, la sécurité, la qualité et la fonctionnalité des locaux. Le pôle est partie prenante au projet, dont il a contribué à retenir l'architecte.

Les autres projets du PAV s'inscrivent dans la politique :

- **Immobilière** : accompagnement de la rénovation du bâtiment du Mas des Thermes à Orange ;
- **Organisationnelle** : redéfinition des missions de l'équipe d'encadrement en lien avec la direction des soins ;
- **QVCT** : travail avec la psychologue du travail, recours aux APP et à la régulation d'équipe ;
- **Développement durable** : sobriété énergétique et réduction des déchets ;
- **Qualité pour le patient** : cadre de santé référent, priorisation des thématiques de la prévention des événements indésirables, de la promotion de la culture qualité partagée, et du renforcement de l'engagement des usagers.

Projet du Pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Le pôle couvre l'ensemble de territoire de l'établissement, soit le département de Vaucluse (hors secteur de Pertuis) et du nord des Bouches-du-Rhône, **soit une population d'environ 129 500 mineurs**. Il est composé de 5 services : centre, nord, sud, adolescents et psychiatrie périnatale.

Au sein de ces services, l'offre de soins se structure de la façon suivante :

- **L'activité ambulatoire** se compose de 4 CMPEA pivot, ainsi que plusieurs antennes sur l'ensemble du département. Les CMPEA accueillent les demandes de soins, accomplissent le travail de prévention, de diagnostic et d'évaluation et assurent les prises en charge thérapeutique et la coordination, avec d'autres unités de soins. Un réseau d'HDJ, proposant une prise en charge intensive est également déployé sur le territoire. Les équipes des CMPEA participent enfin aux dispositifs d'Espace Santé Mentale des Jeunes.
- **Les activités thérapeutiques transversales** comprennent un CATTP équilibration et escalade, des consultations externes et une EREA (Equipe de référence pour l'Evaluation et le diagnostic du T.S.A au sein des TND complexes) ;
- **L'offre de prise en charge des adolescents** comprend une unité temps plein 12/17 ans, deux hôpitaux de jour pour adolescents et une équipe de liaison ELISEA.
- **La psychiatrie périnatale**, ou l'unité parents-bébé, est une unité de soins conjoints qui propose des soins ambulatoires et/ou en hôpital de jour à des futurs parents, mères, pères et bébés jusqu'à l'âge de 18 mois. L'UPB a également une activité de coordination et de réseau sur la Région PACA, en lien avec le Réseau périnatal « Méditerranée », une activité de conseil-ressource auprès des professionnels de la région, une activité de formation et d'assistance à projet pour les établissements qui souhaitent développer une offre de psychiatrie périnatale.

Le pôle s'inscrit dans la **logique de gradation des soins**, qui consiste à construire pour les patients des **parcours adéquats et cohérents avec leurs besoins**. Cette offre de soins graduée sur le territoire permet de concilier l'offre de proximité en psychiatrie et santé mentale, tout en répondant aux défis de la raréfaction de la ressource médicale, afin de poursuivre des soins de qualité aux patients. Le pôle a ainsi fait l'objet d'une restructuration importante en 2024, motivée par la nécessité de consolider l'offre de soins existante.

Le projet de pôle prévoit la mise en place d'objectifs communs forts :

1. **Conforter le CMPEA pivot comme « clé d'entrée » dans les dispositifs de pédopsychiatrie avec des effectifs homogènes**
2. **Renforcer la prise en charge des enfants de moins de 6 ans sur l'ensemble du territoire** : Dans un souci de meilleure identification et de cohérence de service, le projet prévoit la création d'un service de psychiatrie périnatale qui regroupe le CMP, l'HDJ, et l'équipe mobile de l'Unité Parents Bébé. Le projet médical de l'UPB évolue vers une prise en charge plus globale du point de vue psychiatrique, avec un accent mis sur la prise en charge des parents, la Création d'une consultation anté ou pré-conceptionnelle, et le renforcement de la fonction de Ressource/recours pour les collègues des services de psychiatrie de l'adulte.
3. **Renforcer la prise en charge des adolescents en crise**, notamment en menant une réflexion sur la création d'un dispositif de soins intensifs à destination des adolescents suicidants et sur la prise en charge des adolescents, en collaboration avec les services adultes. De plus, il est nécessaire de consolider l'unité 12/17 ans et ses effectifs médicaux, qui constitue **l'une des rares unités de PACA à accepter les accueils par le biais de l'urgence**.
4. **Développer « l'aller-vers »**
5. **Eriger la supervision des équipes et l'analyse des pratiques comme véritables outils de soin, indispensables pour chaque unité.**

Projet du Pôle des Unités pour malades difficiles et unités sanitaires en milieu pénitentiaire

Le Pôle se distingue par son isolement au sein de l'Institution et la dispersion de ses unités sur un vaste territoire. Il accueille une patientèle non sectorisée, de dimension nationale, avec des prises en charge temporaires ou prolongées, nécessitant une coordination étroite avec un réseau de partenaires en amont et en aval. L'omniprésence de la contrainte, qu'elle soit liée au statut légal d'hospitalisation ou au parcours pénal, confère à ce pôle une forte dimension médico-légale, impliquant une collaboration renforcée avec la justice et l'administration pénitentiaire.

Le pôle est au carrefour de plusieurs enjeux majeurs : la prévalence des troubles mentaux en détention, l'évolution des cadres législatifs sur l'isolement et la contention, et la nécessité de concilier soin et respect des droits fondamentaux en milieu de privation de liberté. Face à une demande sociétale croissante de « psychiatrisation » des comportements déviants, l'offre de soins repose sur un équilibre entre réponse aux impératifs judiciaires et pénitentiaires et prise en charge adaptée aux besoins cliniques des patients.

Le pôle se compose d'une unité pour Malades Difficiles (UMD), d'un service des Unités Sanitaires en Milieu Pénitentiaire (USMP) et d'une Équipe Mobile de Psychiatrie Post-Pénale (EMOPSPP) :

- L'**UMD** offre une capacité hôtelière de 76 lits répartis sur deux sites géographiques. Les UMD ne sont ni un service d'urgences ni de long séjour. Avec une durée moyenne de 19 mois actuellement, elles doivent rester une étape transitoire dans un parcours de soins plus global.
- L'**USMP** comprend 4 unités en milieu pénitentiaire : L'USMP du Centre Pénitentiaire du Pontet, l'USMP de la Structure d'Accompagnement à la Sortie du Pontet, l'USMP du Centre de Détention de Tarascon, l'USMP de la Maison Centrale d'Arles
- L'**EMOPSPP**, créée en 2022, permet de consolider l'accompagnement à la réinsertion pour les personnes présentant des troubles psychiatriques, sortant de détention.

Les projets du pôle s'articulent autour des différentes structures :

UMD	1. Réhabiliter les bâtiments dans le respect des libertés individuelles , pour se conformer aux critères du régime des autorisations sanitaires et de la certification HAS
	2. Adapter la restriction des libertés , selon la clinique et la dangerosité des patients, tout en respectant les dispositifs (projet novateur de transformation des chambres)
	3. Créer une équipe mobile des UMD pour accompagner les personnes hospitalisées en UMD auprès des services d'origine et pour la prise en charge d'un HDJ pour cas complexes en provenance des services de psychiatrie générale du CH Montfavet
USMP	1. Accompagner l'ouverture du nouveau centre de détention : D'ici fin 2026, le Centre de détention du Comtat Venaissin à Entraigues-sur-la-Sorgue, ouvrira ses portes avec une capacité d'environ 450 places. Il disposera d'une USMP, rattachée au pôle UMD-USMP, afin d'assurer la prise en charge médicale et psychiatrique des détenus.
	2. Intégrer l'accès au logement dans l'accompagnement des patients en fin de détention
USIP	1. Compléter l'offre de soins aux personnes détenues par l'USIP 84 : Face au nombre important d'hospitalisations de personnes détenues dans les services de psychiatrie générale et en UMD, le pôle a initié un projet d'Unité de Soins Intensifs Psychiatriques (USIP), validé par l'ARS et prévu pour 2025. Cette unité vise à améliorer l'offre de soins pour les détenus des établissements pénitentiaires rattachés au CH Montfavet en proposant un circuit d'hospitalisation rapide pour les urgences non prises en charge par l'UHSA. Elle garantira une prise en charge respectueuse des droits et de la dignité des patients tout en évitant les ruptures de soins.

Projet du Pôle d'Activités Intersectorielles et Médico-Technique (PAISMT)

Le pôle joue un rôle essentiel au sein du Centre Hospitalier de Montfavet en assurant des missions transversales pour l'ensemble des patients du territoire du CH Montfavet. Il regroupe des services spécialisés, chacun développant des orientations de soins spécifiques adaptées aux besoins des usagers. Le pôle met également l'accent sur la formation qualifiante des professionnels et sur la supervision des pratiques, contribuant ainsi à une amélioration continue des soins.

Les activités regroupées au sein du pôle sont diverses :

- **Addictologie** (ELSA, SMRA, HDJ, CMP, consultations)
- **Soins somatiques spécialisés et adaptés** (4SA - médecine générale, spécialités, HandiConsult, prise en charge diététique, rééducation, imagerie)
- **Consultations externes et thérapies spécialisées** (FIAPMC, neuromodulation, TCC, évaluation neurocognitive, HDJ sport et marronniers, CATTP parenthèse, TFA, EMPP)
- **Psychiatrie légale, victimologie, psycho-traumatisme, CUMP 84**
- **Pharmacie**
- **Département de l'Information Médicale**

Le pôle a pour objectifs communs de :

- Répondre à des besoins de soins non ou insuffisamment couverts et s'ouvrir sur une patientèle ambulatoire nouvelle
- Adapter l'offre de soins aux recommandations de bonnes pratiques, aux avancées médicales et techniques actuelles et développer les innovations thérapeutiques
- Développer des partenariats avec les hôpitaux publics, le secteur libéral, privé et médico-social et les associations culturelles et différents acteurs de la cité et du territoire
- Mieux répondre en termes de technicité et de qualité à nos obligations
- Développer des programmes de psycho éducation et d'aide aux aidants
- Contribuer à l'intégration de la pair-aidance, par exemple avec la formation BREF
- Sensibilisation à la RPS et contribution à la création d'un centre de référence RPS
- Poursuivre la réflexion sur un dispositif de prévention des risques cardio-vasculaires

Au sein des différentes activités, le pôle a défini des projets spécifiques :

Addictologie	Coordonner la filière ELSA, Centre de soins Broutet, SMRA , en redéfinissant les missions de chaque unité, et diversifier l'offre de soins (Tabacologie, thérapies brèves, LSST, ELSA)
Soins somatiques	Renforcer le dispositif HandiConsult en développant les spécialités (gynécologie, dermatologie, dentaire) et les liens avec le CHA pour l'accès à des créneaux dédiés pour d'autres spécialités (pneumologie, gastro-entérologie, ORL, endocrinologie, scanner)
Thérapies spécialisées	Développer l'activité TCC et TFA, le travail en réseau et le dispositif de consultations
Victimologie	Développer les thérapies de groupes (pour victimes et auteurs), un groupe de jeunes auteurs , le réseau associatif et la recherche. Renforcer l'équipe par la formation EMDR et la fidélisation d'un juriste temps plein.
Neuro-modulation	Reprendre l'activité ECT et élargir l'activité rTMS , grâce à l'acquisition du dispositif rTMS profonde
Pharmacie	Déployer la pharmacie clinique (conciliation médicamenteuse, ateliers du médicament, entretiens pharmaceutiques, liens ville-hôpital)